



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 131217

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'appel de près de 200 grands médecins hospitaliers qui, dans un manifeste, prônent la fin des activités libérales dans les hôpitaux et l'application stricte de la loi actuelle. Ainsi, dans un souci de transparence nécessaire au contrôle du respect de la loi, le manifeste propose que l'ensemble de ces honoraires soit versé à la caisse de l'hôpital ou de l'université qui, après avoir prélevé une redevance, reversera la part due aux praticiens. Il lui demande quel est l'avis du Gouvernement sur cette question et s'il souhaite la mettre en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131217

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2536

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)